

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CT 31-32 FFME DU 6 FEVRIER 2025

Etaient présents : Les présidents (es) ou représentant (es) des clubs suivants

BRAX MONTAGNE ESCALADE SPORTIVE	JULIA Christophe
CIME – CARBONNE IMPULSION MONTAGNE ESCALADE	PENMAN Jean-Rick
CLUB ALPIN FRANÇAIS DU COMMINGES	CASTRES Julien
CLUB MONTAGNE BLAGNAC	HERBERT Marine
ENTRE TERRE ET CIEL	BILLERET Matéo
FROUZINS MONTAGNE	POMIES Martine
JACUZZI	BORGES Caroline
LES 3 MOUSQUETONS	PETIT Catherine
LOS ESQUIROU	RIBAULT Romain
LUCHON HAUTE MONTAGNE	PERCIE DU SERT Thierry
MONTAGNE ET LOISIR	CHAZAL Alain
MURET MONTAGNE	JULIEN Chris
OCCIT'A BLOC	BONTEMPS Alix
PIBRAC RANDONNEE MONTAGNE	CHABROL Luc
SPORTING CLUB PLAISANCE	VINCENT Jean-Pierre
TOULOUSE ESCALADE CLUB	VAUGE Géraldine
TOURNEFEUILLE ALTITUDE GRIMPE	CHABROL Luc
U.S.R MONTAGNE	BOURGA Christophe
UNION SPORTIVE COLOMIERS ESCALADE	GIMENEZ Manuel

Clubs représentés :

Au total 19 clubs étaient représentés pour un total de 3184 sur les 4510 votants (soit 71% des licenciés votants).

Etaient également présents :

BAUVIN Eric	LOME
GEERNAERT Anne	LOME
BILLERET Matéo	CT 31-32

BORGES Caroline	CT 31-32
CASTRES Julien	CT 31-32
CHABROL Luc	CT 31-32
CASTRES Julien	CT 31-32
CHEVALLIER Marie	CT 31-32
FERRY Anne	CT 31-32
HERBERT Marine	CT 31-32
HOUSSIN Cécile	CT 31-32
JULIEN Chris	CT 31-32
LACOMBE Antoine	CT 31-32
POMIES Martine	CT 31-32
RUGGERI Jean-François	CT 31-32
PERCIE DU SERT Thierry	CT 31-32
PETIT Catherine	CT 31-32
TACHE Dominique	CT 31-32
BOUYE Catherine	Invité
RAVENEL Maxime	Invité
RICHER Lucas	Invité
TERCQ Anaïs	Salariée

Accueil des participants : 19h00

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire du CT 31-32 FFME s'est tenu le jeudi 6 février 2025, en présentiel. Présentée par son Président Chabrol Luc, elle a débuté à 19h. Elle a rassemblé 31 participants, 19 clubs étaient représentés sur les 44 clubs affiliés sur la saison 2023-2024. Ces 19 clubs rassemblent 3184 licenciés sur un total de 4510 en fin de saison 2023-2024, soit 71 % des licenciés.

Luc Chabrol présente le programme de la soirée :

1. Approbation du procès-verbal d'AG 2024
2. Présentation de la nouvelle équipe
3. Rapport moral, compte-rendu d'activité de la saison 2024
4. Bilan financier de l'exercice 2024
5. Présentation du plan de développement
6. Objectif de la saison 2025
7. Vote du montant de la cotisation
8. Budget prévisionnel 2025
9. Désignation des représentants de la Haute-Garonne et du Gers à l'Assemblée Générale FFME Nationale

1- Validation des Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale du 18/01/2024 et du 8/10/2024

Aucune remarque relative aux PV de l'Assemblée générale du 18/01/2024 et du 8/10/2024 n'est parvenue au CT.

Mise au vote de la résolution n° 1 :

Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18/01/2024 et du 8/10/2024

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale du 18/01/2024 et du 8/10/2024

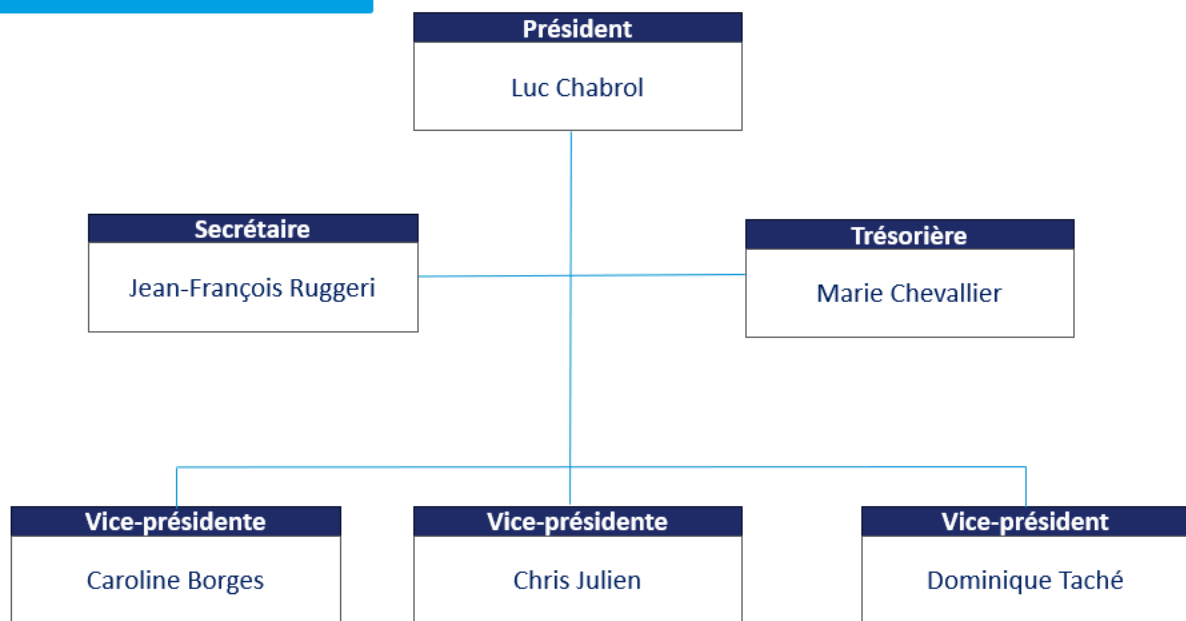
Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

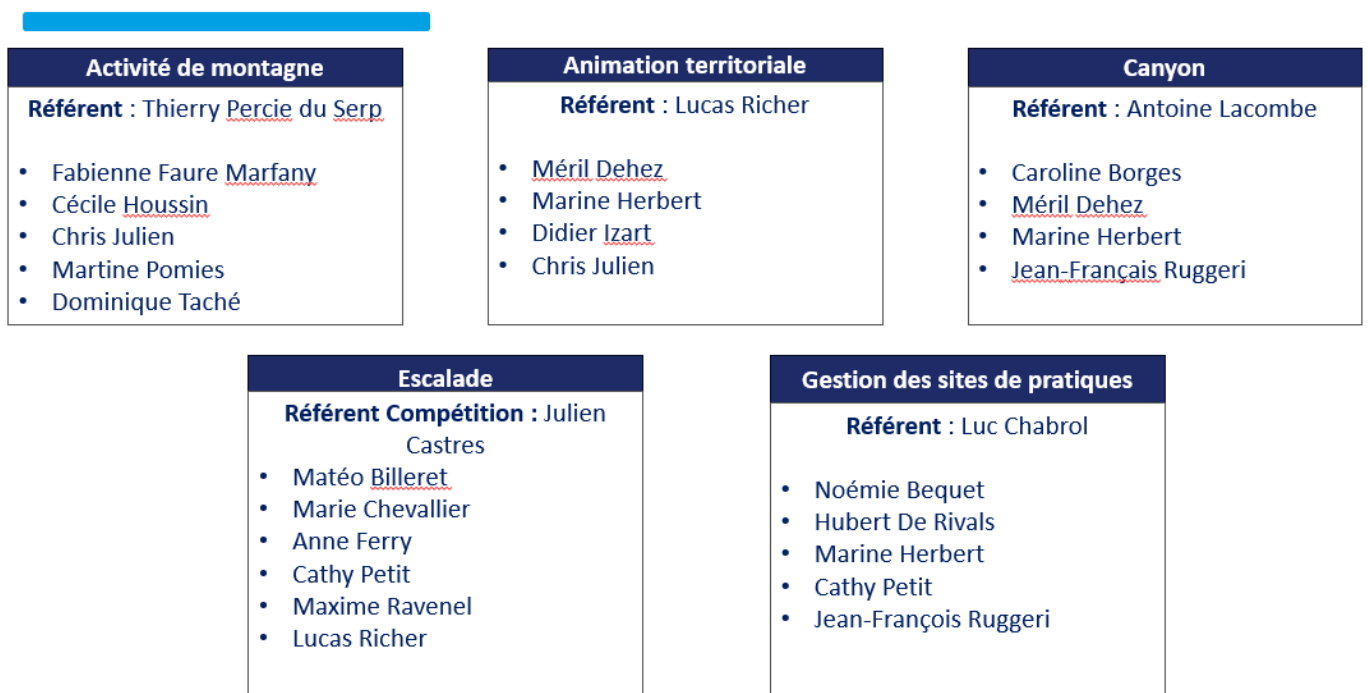
Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale du 18/01/2024 et du 8/11/2024 sont adoptés à l'unanimité

2- Présentation de la nouvelle équipe

L'ÉQUIPE DU BUREAU



RÉPARTITION DU COMITÉ DIRECTEUR PAR COMMISSION



3- Rapport moral et compte-rendu d'activité de la saison 2023-2024

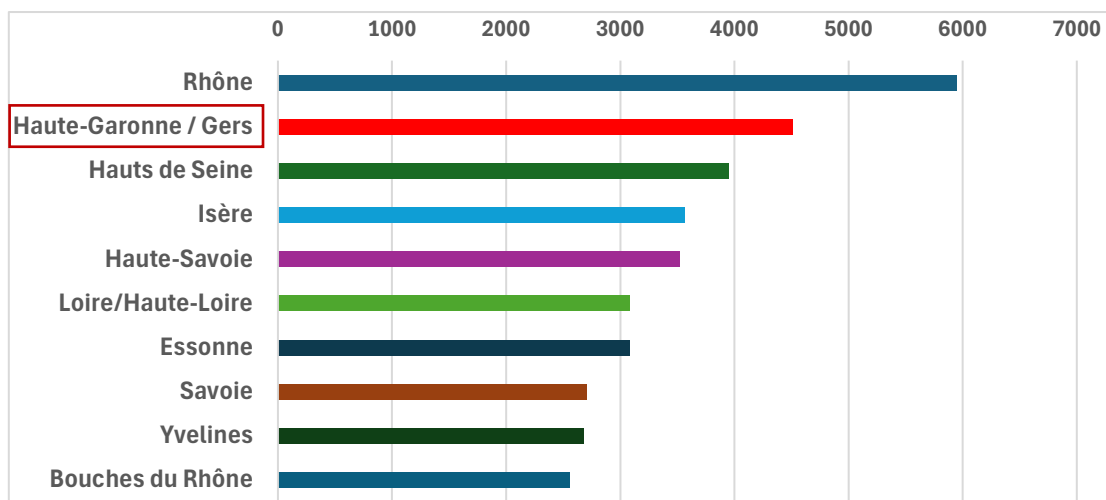
I. Rapport moral

La nouvelle équipe a pris ces fonctions depuis 4 mois, voici les principales actions engagées :

- Mise en place d'une nouvelle gouvernance et organisation des commissions
- Finalisation d'un plan de développement pour l'olympiade
- Réponse à un appel d'offres pour le rééquipement de 4 falaises de la Communauté de Commune Pyrénées Haut-Garonnaise

- Gestion administrative et financière renforcée, notamment avec un expert-comptable
- Mise en place d'un partenariat sur le ski-alpinisme avec le club du LHM

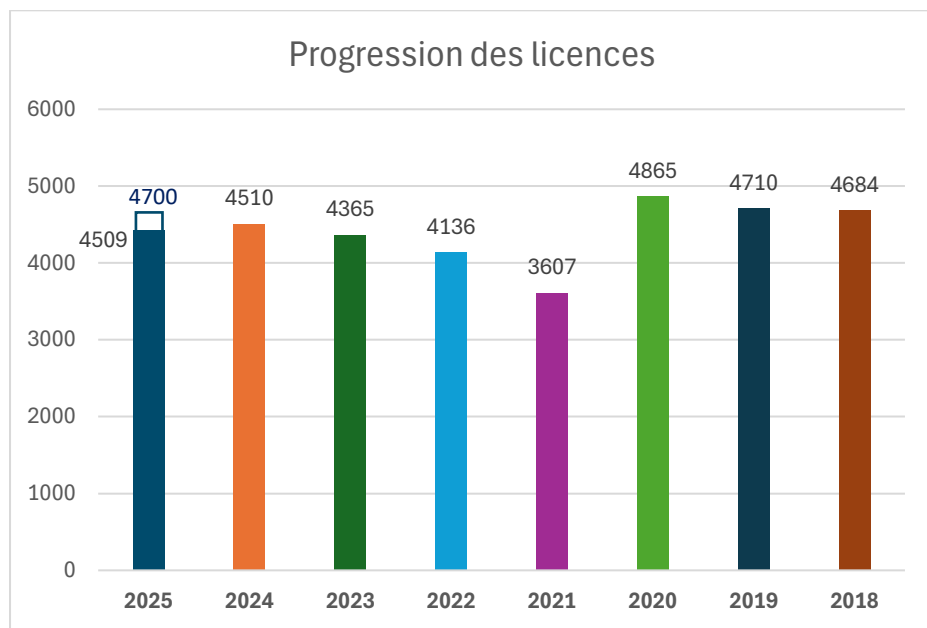
Classement du comité



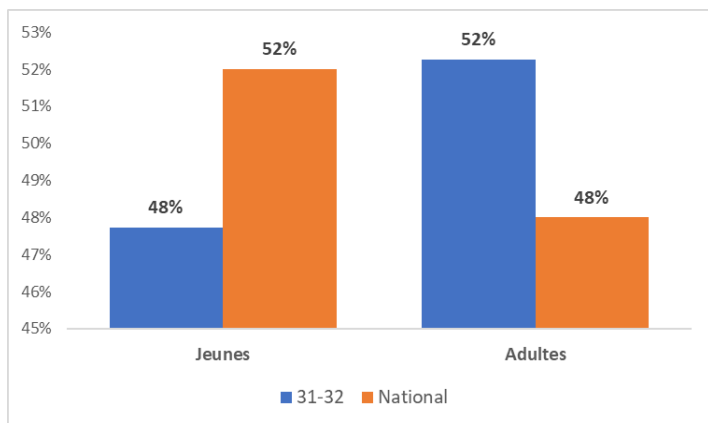
Le comité 31-32 est le 2eme comité de France depuis plusieurs années avec 4510 licences.

On constate une augmentation de 146 licenciés sur la dernière saison (+ 3,26%).

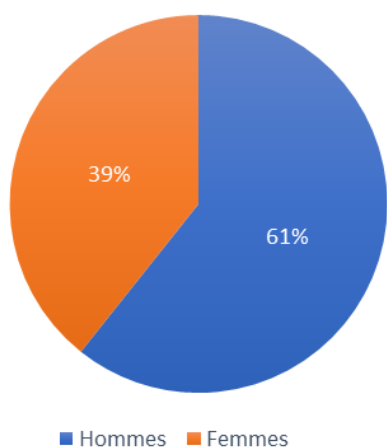
Le nombre de licenciés augmente progressivement depuis la crise sanitaire. Nous n'avons toutefois pas encore atteint le pic de 2020. Pour la saison 2025 on vise 4700 licenciés.



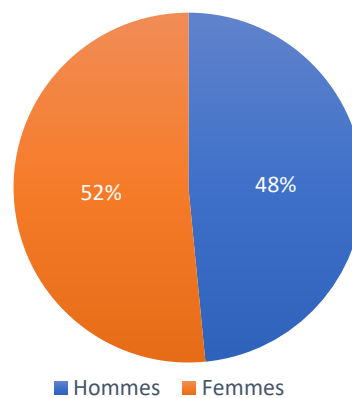
Typologie des licenciés au sein du CT



Répartition des licenciés "Adulte"



Répartition des licenciés "Jeune"



On constate une augmentation du nombre de licenciés pour le public majeur. Le public majeur est en augmentation surtout les 46 ans et plus. Nous pouvons toujours constater une répartition relativement stable entre le nombre de licenciés féminins et le nombre de licenciés masculins notamment chez les jeunes.

Evolution des clubs :

- 44 clubs en 2021-2022
- 43 clubs en 2022-2023
- 44 clubs en 2023-2024

Nouveaux clubs :

Brax qui grimpe

Cimes'R

II. Compte rendu d'activités 2024 :

- Stage et formations : 8 stages d'alpinisme, 4 soirées techniques verticale canyon, week-end technique aquatique.
- Événements : Week-end interclubs canyon, sortie du Topoguide « Escalade en Pyrénées Centrales ».
- Compétitions : Championnat départemental de difficulté, 5 étapes du Garonne Escalade Trophée (GET), une équipe territoriale d'escalade.
- Entretien des sites naturels : Rééquipement et entretien des falaises, lancement d'un appel d'offres pour 4 falaises de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises, Equipement de la cascade d'Ars

- Soutien aux clubs : Aide à la création de clubs, mise en place de WhatsApp Interclub, tournée des clubs.

Information de la FFME :

- AG de la ligue le 15 mars 2025 à Balma
- AG FFME le 5 et 6 avril 2025 à Toulouse

Remerciement :

Nous remercions les clubs pour leur implication qui permet aux licenciés de continuer à pratiquer leurs activités malgré les conditions liées à cette crise sanitaire.

Je remercie également tous les licenciés, et tout particulièrement les bénévoles des clubs, pour leur implication dans la vie fédérale de la Montagne et de l'Escalade.

Mise au vote de la résolution n°2 :

Après avoir entendu le rapport moral du Président et des membres du Comité Directeur relatif à l'exercice 2024, il est demandé à l'Assemblée de donner quitus au Président.

Le rapport moral est soumis au vote :

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

Le rapport moral et d'activités de la saison sportive 2024 est adopté à l'unanimité.

4- Bilan financier 2025

Compte de résultat 2024

Le Comité a enregistré un résultat positif 17 392,22€ sur le dernier exercice comptable.

Ce résultat est dû à la vente des topoguides ainsi qu'à l'appel d'offre Il est proposé à l'assemblée d'affecter ce résultat à hauteur de 15 661€ aux réserves pour le projet « Appel d'offre de la communauté de communes Pyrénées haut-Garonnaises » et 1 731,22€ aux réserves libres.

Marie précise que l'appel d'offres nécessite une gestion financière plus complexe, avec la mise en place d'une comptabilité incluant la TVA et l'impôt sur les sociétés.

	RESULTAT 2024 & PREVISIONNEL 2025					
	CHARGES			PRODUITS		
	BUDGET 2024	Compte de résultats 2024	BUDGET 2025	BUDGET 2024	Compte de résultats 2024	BUDGET 2025
FONCTIONNEMENT GENERAL	9 990,00 €	7 849,99 €	17 450,00 €	40 850,00 €	33 374,08 €	44 110,00 €
Achats de matériels stockés	790,00 €	0,00 €				
Achats non stockés de matériels (sportifs...) et fournitures (ordinateurs...)	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €			
Assemblée générale nationale			3 000,00 €			3 000,00 €
Fournitures d'entretiens & petits équipements		0,00 €	500,00 €			
Déplacements des élus départementaux		193,50 €	200,00 €			
Frais d'AIS, de CD et de bureau	1 500,00 €	948,19 €	1 500,00 €			
Frais télécommunications Internet	600,00 €	624,08 €	600,00 €			
Loyers, cotisations,	4 500,00 €	3 835,00 €	4 500,00 €			
Charges/ Produit diverses	100,00 €	718,63 €	200,00 €			200,00 €
Comptable			2 000,00 €			
Frais financiers et de services bancaires	200,00 €	235,70 €	250,00 €			
Assurance	800,00 €	794,89 €	1 200,00 €			
Aide à la création de Club		500,00 €	1 000,00 €			
Impôts			1 000,00 €			
Cotisation départementale sur licence (5,50€/				24 750,00 €	25 257,00 €	25 800,00 €
Subvention Conseil Départemental				5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Subvention BOP						
Subvention FDVA				4 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Subvention PSF				7 000,00 €		7 000,00 €
Produits financiers, livret...				100,00 €	117,08 €	110,00 €
PERSONNEL	12 510,00 €	19 092,91 €	27 810,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges de personnel employés par le GEME non affectées	9 460,00 €	15 852,55 €				
Charges de personnel employés par le GEME			25 760,00 €			
Note de frais salariés	3 000,00 €	3 190,36 €	2 000,00 €			
Frais gestion GEME	50,00 €	50,00 €	50,00 €			
ANIMATION TERRITORIALE	15 690,00 €	9 186,14 €	3 300,00 €	18 000,00 €	12 741,11 €	5 000,00 €
Séminaire des clubs	240,00 €	0,00 €	200,00 €			
Bloc mobile	1 500,00 €	1 175,80 €	600,00 €	5 000,00 €	4 315,00 €	5 000,00 €
Ch'Oc	10 950,00 €	6 138,86 €	0,00 €	9 000,00 €	5 426,11 €	0,00 €
Partenariat/Communication			1 000,00 €	4 000,00 €	3 000,00 €	
Expertise-Pub			500,00 €			
Salon			1 000,00 €			
Charges de personnel affectés au pôle	3 000,00 €	1 871,48 €				
CANYON	980,00 €	1 604,55 €	830,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Soirée techniques	280,00 €	267,63 €	280,00 €			
Soirée conférence			100,00 €			
Accompagnement Projet DEJEPS		1 014,36 €	300,00 €			
Participation RIF 2025			150,00 €			
Equipement controle	200,00 €					
Charges de personnel affectés au pôle	500,00 €	322,56 €				
ESCALADE	14 350,00 €	10 718,44 €	11 850,00 €	8 000,00 €	10 412,70 €	11 120,00 €
GET	3 250,00 €	2 200,00 €	3 250,00 €	6 000,00 €	5 942,70 €	8 400,00 €
Championnat départemental	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €		820,00 €	720,00 €
Equipe	6 100,00 €	6 646,96 €	6 600,00 €	2 000,00 €	1 650,00 €	2 000,00 €
PSF					2 000,00 €	
Charges de personnel affectés au pôle	3 000,00 €	1 871,48 €				
ACTIVITES DE MONTAGNE	18 900,00 €	14 478,34 €	19 070,00 €	14 000,00 €	11 684,00 €	15 400,00 €
Stage alpinisme	9 500,00 €	11 283,52 €	8 510,00 €	10 000,00 €	8 184,00 €	10 500,00 €
Equipe alpinisme			4 560,00 €			2 400,00 €
PSF					3 500,00 €	
Connaissance du milieu montagnard	2 200,00 €		1 500,00 €	2 000,00 €		1 000,00 €
Charges de personnel affectés au pôle	3 500,00 €	2 194,82 €				
Dynamique de formation			1 000,00 €			
Frais EISA 31-32	2 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €			
Tournée du Dahu	1 500,00 €			2 000,00 €		
Frais missions	200,00 €					
Evenement ski			1 500,00 €			1 500,00 €
GESTION ... (EQUIPEMENT)	17 020,00 €	27 100,23 €	91 090,00 €	12 300,00 €	42 920,93 €	81 819,00 €
Achat de matériel SNE	4 000,00 €	2 650,38 €	1 000,00 €		967,20 €	
Achat de matériel Canyon	500,00 €	1 097,60 €	500,00 €			
Remboursement Frais Entretien Canyon	250,00 €	1 198,40 €	280,00 €	500,00 €	715,00 €	500,00 €
Entretien Canyon	270,00 €	0,00 €	1 320,00 €	500,00 €	1 415,00 €	1 320,00 €
Frais de mission SAE			1 000,00 €			
Topoguide	7 500,00 €	5 493,60 €		7 500,00 €	6 826,73 €	5 000,00 €
Formation	2 200,00 €	840,00 €	2 000,00 €			
AO CCPHG		14 336,00 €	81 990,00 €		29 997,00 €	69 999,00 €
Contrat de controle et entretien				2 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
PSF					2 000,00 €	
Bourse SNE			3 000,00 €	1 800,00 €		3 000,00 €
Charges de personnel affectés au pôle	2 300,00 €	1 484,25 €				
TOTAL	89 440,00 €	90 030,60 €	171 400,00 €	93 150,00 €	111 132,82 €	157 449,00 €
Amortissement Bloc Mobile	3 710,00 €	3 710,00 €	3 710,00 €			2 000,00 €
Reprise des réserves affectées						15 661,00 €
TOTAL GENERAL	93 150,00 €	93 740,60 €	175 110,00 €	93 150,00 €	111 132,82 €	175 110,00 €
Excédent / déficit d'exploitation	0,00 €	17 392,22 €	0,00 €			

En conclusion, la situation financière est plutôt stable sur cet exercice avec quand même une amélioration, de nombreuses actions ont pu être proposées, le topoguide en version papier a pu être sorti permettant une entrée plus importante que prévue et la stabilité des finances pour cette année 2024.

Mise au vote de la résolution n° 3 et 4 :

Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Trésorière, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 présentant un résultat 17392,22€.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au comité directeur de leur mandat pour le dit exercice.

Qui est contre ? : 0

Qui s'abstient ? : 0

Le bilan financier de l'exercice est approuvé à l'unanimité

L'approbation de la proposition de l'affectation du résultat bénéficiaire de 17 392,22€ comme suit :

- 1731,22€ aux réserves libres
- 15 661€ aux réserves pour le projet « Appel d'offre de la communauté commune Pyrénées Haut Garonnaise »

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au comité directeur pour l'affectation des résultats.

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

5- Présentation du plan de développement

PROJET DE DÉVELOPPEMENT 2024-2028

“

Pour une meilleure mutualisation de nos moyens, réorganisation
du comité autour de 5 commissions



Animation territoriale



Gestion des sites de pratiques



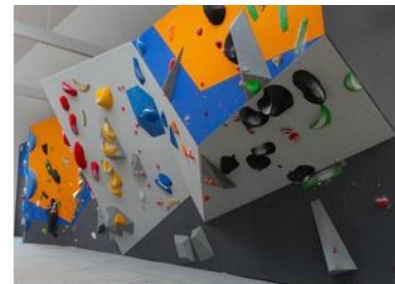
Escalade



Activités de montagne



Canyon



PROJET DE DÉVELOPPEMENT 2024-2028

Finances

Stabiliser et pérenniser les finances avec des budgets et des résultats équilibrés

- ✦ Adapter notre budget à une gestion avec TVA
- ✦ Travailler avec un comptable
- ✦ Développer les partenariats/échanges/synergies
- ✦ Pérenniser l'emploi
- ✦ Retrouver de l'ambition
- ✦ Gestion du bloc mobile
- ✦ Commercialisation du Topo

Vie fédérale et institutionnelle

Accompagner les clubs dans leurs développements. Chaque club, c'est une équipe de bénévoles qu'il faut encourager, soutenir, accompagner

- ✦ Redéfinir la place du CT et ce qu'il peut apporter aux clubs et aux licenciés
- ✦ Prioriser le service aux clubs dans le fonctionnement du comité
- ✦ Développer les soirées à thèmes
- ✦ Favoriser les synergies interclubs/interactivités par thématiques et activités,
- ✦ Mieux communiquer avec les clubs, fédérer les clubs du territoire
- ✦ Accompagner les clubs dans leur relation avec les institutionnels (mairie, département)
- ✦ Mettre en place une mutualisation de matériel entre les clubs, accompagner des partenariats entre les clubs
- ✦ Organiser des achats groupés (matériel)
- ✦ Accompagner les dirigeants vers la professionnalisation des clubs
- ✦ Mettre en valeur la vie des clubs
- ✦ Séminaire des clubs

PROJET DE DÉVELOPPEMENT 2024-2028

Les activités

Une fédération ne décide pas de développer une activité plutôt qu'une autre elle est à l'écoute et répond aux aspirations de ses membres

- ✦ Organiser la découverte des activités fédérales, des sorties d'initiation
- ✦ Accompagner les clubs vers l'organisation de la compétition
- ✦ Redéfinir l'équipe territoriale escalade -> niveau, périmètre, ambition
- ✦ Organiser les championnats départementaux
- ✦ Organiser des compétitions de type GET pour les séniors
- ✦ Accompagner les clubs dans l'organisation technique d'entraînements vers la découverte de la performance
- ✦ Formations : Être force de proposition auprès de la ligue, à la fois facilitateur et partenaire
- ✦ Analyser et accompagner le développement des activités (toutes)
- ✦ Garantir et pérenniser les sites de pratiques
- ✦ Affirmer notre rôle d'acteur majeur dans l'équipement des sites naturels de pratiques (falaise, canyon)
- ✦ Accompagner les projets de SAE

6- Présentation de la saison 2025 par les commissions

Activité de Montagne :

La commission activités de montagne regroupe 3 ancienne pôles : l'alpinisme, le montagnisme et le ski-alpinisme. L'objectif de ce regroupement est emmené plus de transversalité et d'échange autour de ses activités.

Elle a pour objectif de poursuivre les actions engagées en 2024 et de proposer de nouvelles activités.

En alpinisme : 5 stages sont proposés sur l'année et 4 rassemblements alpinisme pour les 4 candidats sélectionné en 2024.

En Montagnisme : 3 randonnées thématique seront mis au programme :

- Une randonnée raquette
- Une randonnée astronomie sur 3 jours en juillet
- Une randonnée glacier sur 1 journée en septembre

En ski-alpinisme : Associer le comité au week-end neige avalanche recherche DVA du LHM
Une sortie découverte du ski de randonnée en mars – avril

Canyon :

La commission canyon reste inchangé or la gestion des canyons qui passe elle dans la commission Gestion des sites de pratiques.

L'objectif de la commission canyon est de pérenniser la dynamique interfédérale, de proposer une offre de formation accessible à tous les licenciés et de favoriser les échanges entre les pratiquants et les clubs.

Pour répondre à ces objectifs, il est proposé 4 soirées de technique verticale au gymnase de Ramonville, un week-end interclub, et en septembre une équipe va participer au RIF 2025 en septembre dans le 06.

Escalade :

La commission escalade à 2 objectifs pour 2025 : Promouvoir la pratique en compétition de l'escalade des U10 à Vétérans et permettre aux jeunes de progresser et performer.

Pour cela, la commission souhaite proposer pour la prochaine saison, un circuit de GET adultes (U20 à Vétéran) et un circuit de GET bloc afin de diversifier l'offre de compétition du territoire. Il y a pour projet de réussir à organiser les championnats territoriaux dans les 3 disciplines.

À la suite de retours des clubs, le sujet de l'équipe territoriales est en cours, l'objectif est de redéfinir le projet afin qu'elle soit moins élitiste, les critères de sélection restent à définir, le projet en cours est d'accueillir 36 jeunes avec au 10 clubs du territoire représenté.

Gestion des sites de pratiques :

La commission gestions des sites de pratique gère les sites naturels d'escalade (SNE), les canyons, et les structures artificielles d'escalade (SAE).

Les projets de cette commission sont divers :

En SNE, il y a l'équipement et le rééquipement des sites concerné par l'appel d'offre, le suivi et la mise à jour du topoguide, la bourse SNE obtenu pour le rééquipement de la falaise de Burgalays, et les contrats de contrôle et d'entretien.

En Canyon, les projets sont le repérage et le rééquipement de sites de pratiques et l'aménagement du site de Gourdan pour les techniques de secours. L'objectif est également de proposer et d'accompagner des projets au BPJEPS Canyon.

En SAE, l'objectif est d'accompagner les clubs dans leurs rencontres institutionnels, de les mettre en relation avec le service SAE de la Ligue Occitanie.

Les projets SAE en cours sont nombreux dans le territoire, voici les projets recensés :

- Creps de Toulouse
- Revel
- Brax
- Colomiers
- Ramonville
- Muret Montagne
- Pinsaguel
- Beauzelle
- Auterive
- Monferran-Savès

Animation territoriale

La commission animation territoriale est transversal, elle est au service des autres commission et des clubs. Ses missions sont de communiquer et promouvoir les actions du CT et des clubs aux licenciés et aux non licenciés, de rechercher des partenaires. Ils ont à leurs charges également la gestion du bloc mobile et la partie événementielle. Pour cette année différente action sont prévu la participation au salon occ'ygène avec la mise en place d'un stand, la gestion des réseaux sociaux et mettre en place un système de communication entre les commissions afin de pouvoir recenser les besoins des pôles tout au longtemps de l'année.

Pour la partie événementielle le CH'OC est en sommeil cette année, le sujet sera réabordé pour 2026.

7- Montant de la part territoriale

Le montant de la part territoriale des licences est proposé à 5,5€ pour la saison 2025-2026. Il a été annoncé à l'assemblée qu'une augmentation de la part territoriale se ferait en 2026 pour la 2026-2027. Aucun montant n'a été annoncé.

Mise au vote de la résolution n°5

La part territoriale de 5,5€ est soumise au vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

8- Budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel 2025 (cf page 8) est revu à la hausse par rapport à l'année 2024 avec un budget à 175 110€ contre 93 740€ réalisé l'an passé. Cette augmentation s'explique par l'appel d'offre obtenu qui s'élève à 100 000 cela entraîne également de nouvelles charges tel que l'expert-comptable, un assujettissement à TVA et potentiellement à l'impôt sur les sociétés.

Mise au vote de la résolution n°6

Le budget prévisionnel pour l'exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2025 est soumis au vote de l'Assemblée.

Qui est contre ? 0

Qui s'abstient ? 0

La résolution est adoptée à l'unanimité

9- Budget prévisionnel 2025

Désignation des représentants de la Haute-Garonne à l'Assemblée Générale FFME Nationale.

L'AG nationale doit avoir lieu cette année à Toulouse les 5 et 6 avril 2025. Il faut procéder à l'élection des représentants du CT 31-32 à l'AG Nationale sur proposition du Comité Directeur.

Le comité directeur propose trois représentants :

Caroline Borges

Luc Chabrol

Jean-François Ruggeri

Les trois suppléants :

Hubert De Rivals

Antoine Lacombe

Catherine Petit

Mise au vote de la résolution n° 7 :

Les représentants à l'AG nationale sont désignés à l'unanimité des votants.

L'Assemblée Générale du CT 31-32 est ensuite clôturée par son Président, Luc Chabrol

Retrouvez le CT 31 – 32 sur le web : <https://ffme-31-32.fr/>

Sur Facebook : Comité Territorial FFME de Haute-Garonne et du Gers

Sur instagram : Comité territorial 31-32 FFME

A Balma, le 6 février 2025

Luc Chabrol
Président du CT 31-32